RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (1) N° de publication : (A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 511 979

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

⁽¹⁾ N° 81 16525

Mandataire:

La présente invention concerne une trémie d'alimentation automatique, notamment pour les matériaux ayant tendance à s'agglomérer.

Lorsque l'on veut alimenter une machine avec une trémie automatique, tant c les matériaux sont parfaitement divisés et fluides, le débit de la trémie est r 5 gulier et sans problème. Il n'en n'est plus de même quand les matèriaux distribués ont tédance à s'agglomérer. Le débit devient très irrégulier, en effet, au milieu de matèriaux correctement divisés, nous trouvons des agrégats de toutes tailles, les plus gros causent l'engorgement et le blocage de la machine alimen tée.

La présente invention a pour but de réaliser une machine qui évite ces inconvénients, et qui distribue régulièrement des matèriaux ayant tendance à s'ag glomérer.

Une machine d'alimentation automatique suivant l'invention comporte une tr mie rigide suspendue par des blocs élastiques, à sa partie inférieure, un dispo sitif de décolmatage, par exemple non limitatif, un vibreur rotatif à masses ex centrées, agite vigoureusement cette dernière. A l'intérieur, face à la sortie o placé des arceaux qui empêchent le blocage de la trémie. A sa base, un alimenta teur-vibrant extrait la matière. La machine suivant l'invention est surtout cara térisée par la présence en travers de la sortie de l'alimentation d'une herse a tionnée d'un mouvement de va et vient perpenticulaire à l'axe de la sortie, de plus cette herse, dans le sens de l'écoulement de la matière, est susceptible d reculer sous la poussée de cette dernière, et de ce fait, ce recul permet d'act onner, un contact électrique, et par suite de mettre en route le dispositif de d colmatage chaque fois que la matière ne pousse plus sur la herse.

25 Le dessin annexé, donné à titre d'exemple non limitatif, permettra de mieux comprendre les caractèristiques de l'invention.

- Figure I est une coupe longitudinale schématique d'une machine suivant l'invention.
- On a représenté sur les figures I et 2 une machine au droit de la herse On a représenté sur les figures I et 2 une machine d'alimentation automati que réalisée conformément à l'invention. Cette machine comporte une trémie rigi I, suspendue par des blocs élastiques 2, dans l'un des angles intérieurs ou sur une génératrice opposée à l'orifice par lequel sort la matière, on a placé à l'intérieur de la trémie, des arceaux 5. Entre les arceaux, il se forme des voûtes dans la matière, si bien que la majeur partie de la matière contenue dans la trimie se trouve maintenue par les arceaux 5, en dessous des arceaux, tout ce pass comme si la matière glissait dans un tunnel, en effet elle ne supporte pas la charge du contenu de la trémie, et de ce fait, elle s'écoule librement vers la sortie. À la partie inférieure de la trémie I, un dispositif de décolmatage.6, exemple non limitatif, un vibreur rotatif à masses exentrées, agite vigoureuse.

ment ses paroies chaque fois que l'on l'alimente par une impulsion de courant electrique. Les voutes formées entre les arceaux 5 s'effondrent alors, la matière passe sous les arceaux, et aprés l'arrêt du dispositif de décolmatage d'autres voutes de matière se reforment entre les arceaux, et la matière qui est située en dessous s'ecuule facilement. Sous la tremie I on a placé un alimentateur 7, par exemple non limitatif, un alimentateur vibrant, qui extrait et dose la matière à distribuer. Fig I.

L'invention concerne plus particulièrement la herse 8 placée en travers de l'auge 9 de l'alimentateur 7 du coté de sa sortie de matière. La herse retient les 10 mottes de matière agglomérée, par son mouvement transversal incessant de va et vient elle les désagrege en une masse de matière fluide qui sécoule par l'espace compris entre son extrémité inférieure et le fond de l'auge 9, elle régularise ainsi le débit de matière distribuée. D'autre part la herse 8 sous la poussée de la matière entrainée par l'alimentateur 7, recule dans le sens de l'écoulement, en 15 l'absence de matière derrière la herse, un dispositif, par exemple non limitatif; un ressort ou un contre-poids, rappele cette dernière en avant provocant ainsi la fermeture d'un contact electrique, qui par l'intermèdiaire d'un relais met en route le dispositif de décolmatage 6, suivant le processus décrit précédemment, la matière s'écoule et vient pousser sur la herse 8 ouvrant le contact electrique ce 20 qui a pour effet d'arrêter le dispositif de décolmatage ; nous avons donc par l' intermèdiaire de la herse 8, un pilotage du dispositif de décolmatage ainsi que la réduction des agrégats qui ne peuvent pas franchir la barrière que constitue cette herse, le débit du dispositif s'en trouve régularisé.

HEVENDICATIONS

- I. Machine à alimenter automatique, comportant une trémie rigide (I) sustendue par des pièces élastiques (2), dans un angle ou suivant une génératrice opposée à la sortie de la matière, on a placé des arceaux (5); Sur sa partie inférieure se trouve un dispositif de décolmatage (6) de la trémie; sous cette dernière, un alimentateur vibrant (7) extrait la matière contenue, Fig: I et 2
 - 2. Machine suivant la revendication I, caractérisée en ce que une herse (8), placée en travers de la sortie de la matière laisse passer entre son extrémité inférieure et le fond de l'auge (9) de l'alimentateur vibrant (7), la matière fluide et corectement divisée, et retient les blocs de matière agglomèrée.
- 3. Machine suivant les revendications I et 2, caractèrisée en ce que la herse (8) est animée d'un mouvement incessant de va et vient dans le sens transversal à la sortie; par suite de ce mouvement, les blocs de matière agglomèée sont grattée et désagrégés par les barreauxde la herse (8) jusqu'à ce qu'ils soient assez divises pour passer sous la herse (8).
- 4. Machine suivant les revendications I,2 et3, caractèrisée en ce que la herse (8) recule sous la poussée de la matière entrainée par l'alimentateur (7); en l'absence de matière, elle est rappelée en avant par unressort ou un contre-poids (10).
- 5. Machine suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caracté 20 risée en ce que le recul de la herse (8) sous la poussée de la matière, ainsi que son rappel en avant sont utilisés pour commander par l'intremèdiaire d'un contact électrique (II) l'arrêt et la mise en route du dispositif de décolmatage (6).

